

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Start

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** *Fix Solvent Aerosol*
- **Emploi de la substance / de la préparation:** *Solvants*
- **Utilisations déconseillées** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
Dentsply DeTrey GmbH
De-Trey-Str. 1
D-78467 Konstanz
GERMANY
Tel.: +49-(0)7531-583-0
Fax: +49-(0)7531-583-104
email: KonstanzDEU.info-sdb@dentsplysirona.com
-
- **Supplier for CANADA:**
Dentsply Canada
161 Vinyl Court
Woodbridge, ON L4L4A3
-
- **Tel.:** *(905) 851 6060 or 1-800-263-1437*
- **Fax:** *(905) 851-9809*
- **Service chargé des renseignements :** *Research and Development*
- **Numéro d'appel d'urgence:** *+49-(0)7531-583-0 8:00 - 17:00 (GMT + 1:00)*

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**

<i>Aérosols inflammables - catégorie 1</i>	<i>H222-H229</i>	<i>Aérosol extrêmement inflammable.</i> <i>Récipient sous pression: peut éclater</i> <i>sous l'effet de la chaleur.</i>
<i>Irritation cutanée - catégorie 2</i>	<i>H315</i>	<i>Provoque une irritation cutanée.</i>
<i>Irritation oculaire - catégorie 2A</i>	<i>H319</i>	<i>Provoque une sévère irritation des yeux.</i>
<i>Toxicité pour certains organes cibles - exposition</i> <i>unique - catégorie 3</i>	<i>H336</i>	<i>Peut provoquer somnolence ou vertiges.</i>

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** *Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).*
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** *Danger*
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
2-propanol
- **Mentions de danger**
Aérosol extrêmement inflammable.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Conseils de prudence**
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source
d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Nom du produit: Fix Solvent Aerosol

(suite de la page 1)

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description :**

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· **Composants dangereux:**

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7	2-propanol ----- Liquides inflammables - catégorie 2, H225; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H336	30 – 60%p/p
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	n-Butane ----- Gaz inflammables - catégorie 1, H220; Gaz sous pression - gaz comprimé, H280	10 – 30%p/p
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène (mix) ----- Liquides inflammables - catégorie 3, H226; Toxicité aiguë - par contact cutané – catégorie 4, H312; Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332; Irritation cutanée - catégorie 2, H315	10 – 30%p/p

· **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Indications destinées au médecin :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** CO2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**

Jet d'eau à grand débit.

Eau.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Nom du produit: Fix Solvent Aerosol

(suite de la page 2)

- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manutention et stockage

- **Manipulation :** Produit exclusivement réservé à l'usage dentaire.
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Respecter les précautions habituelles en travaillant avec des produits chimiques.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C, également par lampes à incandescence. Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales sur le stockage d'emballages à air comprimé.
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 67-63-0 2-propanol

EV	STEL: 400 ppm
	TWA: 200 ppm

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Nom du produit: Fix Solvent Aerosol

(suite de la page 3)

CAS: 106-97-8 n-Butane

 EV TWA: 800 ppm
 abrogé : 01/01/18

CAS: 1330-20-7 xylène (mix)

 EV STEL: 650 mg/m³, 150 ppm
 TWA: 435 mg/m³, 100 ppm

- **Informations relatives à la réglementation EV:** Règl. de l'Ont. 287/17
- **Remarques supplémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection respiratoire :** Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
 Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**



Lunettes de protection hermétiques.

- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**

Forme :	Aérosol
Couleur :	incolore
- **Odeur :** De type solvanté
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **valeur du pH:** Non déterminé.
- **Modification d'état**

Point de fusion :	Non déterminé.
-------------------	----------------

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Nom du produit: **Fix Solvent Aerosol**

(suite de la page 4)

· Point d'ébullition :	≥ -0,5 °C
· Point d'éclair	≥ -60 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	≥ 365 °C Non applicable.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Non déterminé.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	≥ 1,1 Vol %
supérieure :	≤ 13,4 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	≤ 2.100 hPa
· Densité à 20 °C:	0,563 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	non ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	100,0 %
Teneur en substances solides :	0,0 %
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- Conditions à éviter Non disponibles.
- Matières incompatibles: Non disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Dermique	LD50	8.500 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	109 mg/l (rat)

(suite page 6)

CDF

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Nom du produit: Fix Solvent Aerosol

(suite de la page 5)

CAS: 67-63-0 2-propanol

Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (rab)

CAS: 1330-20-7 xylène (mix)

Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.700 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	21,7 mg/l (rat)

· Effet primaire d'irritation :
· de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

· des yeux : Effet d'irritation.

· Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Données écologiques

· Toxicité
· Toxicité aquatique :
CAS: 67-63-0 2-propanol

LC50/96h	1.400 mg/l (Fish acute toxicity study)
EC50/48h	13.299 mg/L (daphnia magna)

CAS: 1330-20-7 xylène (mix)

LC50/48h	8,5 mg/l (daphnia magna)
LC50/96h	15,7 mg/l (Fish acute toxicity study)

· Persistance et dégradabilité Non disponibles.

· Comportement dans des compartiments de l'environnement :
· Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

· Mobilité dans le sol Non disponibles.

· Autres indications écologiques :
· Indications générales : Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

· Résultats des évaluations PBT et VPVB
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· Autres effets néfastes Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation :


Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Emballages non nettoyés :
· Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

CDF

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Nom du produit: Fix Solvent Aerosol

(suite de la page 6)

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1950
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT/TMD	AÉROSOLS, flammable
· ADR	1950 AÉROSOLS
· IMDG	AEROSOLS
· IATA	AEROSOLS, flammable
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
· Classe	2.1 Gaz.
· Label	2.1
· ADR	
· Classe	2.5F Gaz.
· Étiquette	2.1
· IMDG, IATA	
· Class	2.1 Gaz.
· Label	2.1
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
· Indice Kemler :	-
· No EMS :	F-D,S-U
· Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

(suite page 8)

CDF

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Nom du produit: **Fix Solvent Aerosol**

(suite de la page 7)

· Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AEROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Non disponibles.

· **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· **TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)**

CAS: 67-63-0	2-propanol	A4
CAS: 1330-20-7	xylène (mix)	A4

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Canadian Domestic Substances List (DSL)**

Tous les composants sont compris.

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

· **Canadian Ingredient disclosure list (limit 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Canadian Ingredient disclosure list (limit 1%)**

CAS: 67-63-0	2-propanol
CAS: 106-97-8	n-Butane

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

CDF

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/23/2023

Numéro de version 6

Révision: 01/23/2023

Nom du produit: Fix Solvent Aerosol

(suite de la page 8)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La fiche de données de sécurité jointe couvre les dangers et les mesures devant être prises lorsque des quantités importantes de produit sont libérées, par exemple en raison d'accidents pendant le transport ou le stockage.

Pour les quantités de produit typiquement utilisées dans la pratique clinique, l'information nécessaire pour un usage et un stockage sûr du produit est fournie dans la notice au produit.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Service établissant la fiche technique : Research & Development

· **Contact** : Numéro à appeler en cas d'urgence dentaire: +49-7531-583-350

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 01/23/2023 / 5

· Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**